

Aux Élèves des écoles - Règlement intérieur (début XXe siècle)

Numéro d'inventaire : 2016.0.40

Type de document : carte postale

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1990 (vers)

Matériau(x) et technique(s) : | positif

Description : Impression sépia

Mesures : hauteur : 14,6 cm ; largeur : 10,2 cm

Notes : Reproduction d'une affiche

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES



IL EST DÉFENDU

- 1° **DE CRACHER A TERRE;**
- 2° **DE MOUILLER SES DOIGTS DANS SA BOUCHE** pour tourner les pages des livres et des cahiers;
- 3° **D'INTRODUIRE DANS SON OREILLE** le bout d'un porte-plume ou d'un crayon ;
- 4° **D'ESSUYER LES ARDOISES EN CRACHANT DESSUS** ou en y portant directement la langue.
- 5° **DE TENIR DANS SA BOUCHE** les porte-plumes, les crayons, les pièces de monnaie, etc. ;

Voulez-vous savoir maintenant pourquoi ces défenses vous sont faites ? Demandez-le à vos maitres qui vous donneront les explications nécessaires.

Souvenez-vous enfin que vous ne devez pas seulement obéir vous-mêmes à ces prescriptions, mais que vous avez encore le devoir de les faire connaître à tout le monde.

